



Publication des
risques financiers
liés au climat
Exercice 2021

Publication: mars 2022

PostFinance 

Sommaire

En route vers plus de durabilité – plus de chances, plus de pertinence	2
Corporate Responsibility chez PostFinance	2
Particularités pour PostFinance SA	2
Information sur les risques financiers liés au climat selon les recommandations de la TCFD	2
Gouvernance	3
Principes et liens avec la Poste	3
Tâches et rôle du Conseil d'administration	3
Tâches et rôle du comité directeur	3
Service spécialisé Corporate Responsibility	3
Stratégie	4
Principe	4
Ambition stratégique	4
Priorité à la réduction des émissions de CO ₂	5
Identification des chances et des risques	5
Gestion des risques	6
Intégration des risques climatiques dans la taxonomie des risques	6
Pilotage des risques financiers liés au climat dans le portefeuille de placements pour compte propre	6
Analyses et développement	7
Métriques et objectifs	8
Valeurs absolues d'émissions de GES, scope 1 à 3	8
Valeurs d'intensité de CO ₂ du portefeuille par rapport au benchmark	8
Répartition du Carbon Risk Rating du portefeuille par rapport au benchmark	9
Objectifs importants et perspectives	9



«La Corporate Responsibility est fermement ancrée dans notre stratégie. Nous considérons ce thème dans sa globalité, c'est-à-dire dans ses dimensions écologique, économique et sociale. Nous assumons notre responsabilité et voyons la durabilité comme une chance à saisir pour fournir des services financiers encore plus innovants et diversifiés.»

Hansruedi Köng, CEO de PostFinance

En route vers plus de durabilité – plus de chances, plus de pertinence

Corporate Responsibility chez PostFinance

En tant qu'établissement financier de premier plan en Suisse, PostFinance entend assumer sa responsabilité sociale, économique et écologique, en ayant un comportement respectueux vis-à-vis de sa clientèle, de son personnel et de la société. C'est pourquoi, en octobre 2020, le Conseil d'administration a adopté une stratégie de responsabilité d'entreprise (Corporate Responsibility) pour PostFinance. Un volet important de cette stratégie est consacré à la gestion durable globale, fermement ancrée dans la stratégie d'entreprise. Dans le cadre de la gestion durable, PostFinance entend notamment faire plus de transparence sur son empreinte carbone et la réduire systématiquement.

PostFinance voit la durabilité comme une chance à saisir pour fournir des services financiers encore plus innovants. Elle apporte sa contribution à la réalisation des objectifs de développement durable de la Confédération, notamment en étant partie prenante à l'initiative [Exemplarité Énergie et Climat](#) et s'aligne sur les [objectifs de développement durable \(ODD\)](#) de l'ONU, en donnant la priorité à l'ODD 13, qui concerne la lutte contre les changements climatiques.

En tant qu'établissement financier, PostFinance a conscience de sa part de responsabilité dans le réchauffement climatique et soutient les mesures visant à promouvoir l'évolution vers une économie «bas carbone» et résiliente face au changement climatique. Dans cette optique, il est indispensable de mettre en cohérence les flux financiers avec les objectifs de l'Accord de Paris. Ce dernier fixe comme principal objectif de limiter l'augmentation de la température moyenne de la planète bien en dessous de 2° C (de préférence 1,5° C) par rapport au niveau pré-industriel.

Nous sommes en chemin. Les missions sont grandes, aussi grandes que les chances qui sont en jeu. C'est pourquoi nous unissons nos forces, en collaboration avec notre clientèle et notre personnel. Avec beaucoup de courage, d'engagement et de visions. Ainsi, nous assumons nos responsabilités et prenons en considération les besoins de l'environnement et de la société. Car c'est seulement ainsi que nous conférons du sens au banking et en faisons une expérience agréable. C'est notre chemin.

C'est le chemin de PostFinance vers plus de durabilité. **#PlusdeChancesPlusdePertinence**

Particularités pour PostFinance SA

Actuellement, en vertu de la loi sur l'organisation de la Poste (article 3, alinéa 3), PostFinance n'a pas le droit d'octroyer des crédits et des hypothèques. C'est pourquoi elle investit une grande partie des fonds des clients dans des placements très diversifiés sur le marché financier.

Information sur les risques financiers liés au climat selon les recommandations de la TCFD

Par le présent rapport, PostFinance entend rendre compte des effets du changement climatique sur ses activités, conformément aux recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), et faire toute la transparence nécessaire sur les principaux risques financiers liés au climat. Les recommandations relatives à cette information ont été publiées pour la première fois en 2017 et couvrent quatre sous-domaines: «Gouvernance», «Stratégie», «Gestion des risques» et «Métriques et objectifs».

Gouvernance

Principes fondamentaux et liens avec la Poste

PostFinance, société indépendante au sein du groupe Poste, est l'un des principaux établissements financiers grand public de Suisse. Les objectifs stratégiques du Conseil fédéral imposent à la Poste, et donc à PostFinance, en tant qu'établissement financier lié à la Confédération, d'appliquer une stratégie axée sur le développement durable et basée sur des principes éthiques, dans les limites des possibilités économiques.

Tâches et rôle du Conseil d'administration

Conformément au règlement d'organisation, le Conseil d'administration de PostFinance est responsable de la définition de la stratégie de responsabilité d'entreprise (stratégie CR). Il fixe les objectifs tout en assurant le suivi de la mise en œuvre des mesures et de la réalisation des objectifs. La réflexion sur le contenu et le traitement de certains thèmes dans le domaine de la durabilité (sociale, économique et écologique) relève de la compétence du comité du Conseil d'administration Organisation, Nomination & Remuneration. Dans les cas où des thèmes relatifs à la durabilité touchent explicitement à des aspects de la politique de PostFinance en matière de risque, les responsabilités se répartissent comme décrit ci-après.

Le Conseil d'administration définit la politique en matière de risque ainsi que les principes de gestion de ces derniers. Il est également responsable de la réglementation, de la mise en place et de la surveillance d'un processus efficace de gestion des risques. Les comités Risk et Audit & Compliance sont responsables de la surveillance et du contrôle. Le Comité Risk est spécialisé dans les risques financiers, tandis que le comité Audit & Compliance s'occupe en premier lieu des risques autres que financiers. Les risques stratégiques et les risques de réputation sont l'affaire de l'ensemble du Conseil d'administration. La mise en œuvre concrète des critères de durabilité et d'exclusion appliqués pour le pilotage du portefeuille de placements a été déléguée au comité directeur de PostFinance par le Conseil d'administration.

Tâches et rôle du comité directeur

Le comité directeur et/ou des commissions spécialisées au sein de ce dernier assurent la concrétisation et la mise en œuvre des directives édictées par le Conseil d'administration en matière de Corporate Responsibility ainsi que celles ayant trait à la gestion et à la surveillance des risques financiers liés au climat. Le comité directeur est épaulé par le service spécialisé Corporate Responsibility.

Service spécialisé Corporate Responsibility

Assumant la responsabilité des aspects stratégiques, le service spécialisé Corporate Responsibility donne des impulsions, coordonne l'ensemble des activités en lien avec la durabilité et constitue le point de contact central pour toutes les questions opérationnelles relatives à ce thème. Sur le plan organisationnel, il fait partie de l'unité Strategy & Transformation.

Stratégie

Principes

Avec sa stratégie CR 2021-2024, PostFinance a ancré le thème de la durabilité dans sa stratégie d'entreprise, en formulant une ambition stratégique, qu'il a concrétisée en 2021. PostFinance a la conviction que les investissements dans la Corporate Responsibility sont à la fois indispensables et profitables.

Dans tous les cas le permettant, PostFinance exploite pour cela des synergies avec la Poste.

Ambition stratégique

PostFinance voit la durabilité comme une chance à saisir et assume sa responsabilité vis-à-vis des différentes parties prenantes. Dans ce cadre, elle s'aligne sur les objectifs de développement durable de la Confédération, les objectifs de développement de l'ONU et les objectifs climatiques fixés dans l'Accord de Paris.

PostFinance a scindé l'orientation générale de sa stratégie CR en trois domaines prioritaires:

PostFinance agit comme une entreprise responsable:

Assumant sa responsabilité dans tous les domaines de la durabilité, elle prend des mesures pour réduire ses émissions de CO₂ et pour atteindre, comme la Poste toute entière, la neutralité climatique d'ici 2040. PostFinance attache une importance particulière à la neutralité climatique, conformément aux objectifs climatiques fixés dans l'Accord de Paris. Dans ce cadre, elle a à cœur de sensibiliser, d'encourager et de soutenir son personnel dans son engagement actif au service de la Corporate Responsibility. Employeur équitable, PostFinance promeut la diversité en mettant l'accent sur l'égalité des genres.

PostFinance agit dans son cœur du métier, de concert avec l'ensemble du secteur:

PostFinance inscrit et ancre la Corporate Responsibility dans le contexte propre au secteur, tout en marquant de son empreinte le marché financier par des normes spécifiques. Elle offre à sa clientèle des solutions de prévoyance et de placement durables et transparentes grâce auxquelles les fonds des clients peuvent être investis selon des critères qui ne sont pas seulement économiques mais aussi éthiques et durables.

PostFinance va de l'avant en misant sur l'innovation:

Avec ses solutions clients innovantes et durables, PostFinance joue un rôle de précurseur sur le marché. Elle se démarque de ses concurrents en concevant dans le domaine de la finance durable des solutions originales, qui lui ouvrent de nouvelles perspectives. C'est ainsi qu'elle soutient des projets d'innovation qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, dont l'ODD 5 (égalité des sexes), l'ODD 12 (modes de consommation et de production durables) et l'ODD 13 (lutte contre les changements climatiques), comme l'illustrent son engagement en faveur de l'initiative Swiss Climate Challenge et sa recherche ciblée de modèles d'affaires durables (impact banking).

En tant que société du groupe La Poste Suisse SA, PostFinance poursuit une stratégie climatique intégrant des objectifs climatiques contraignants, reposant sur des fondements scientifiques (Science Based Targets Initiative – SBTi). Une déclaration d'intention correspondante a été transmise à SBTi au second trimestre 2021 et les objectifs climatiques sont actuellement en cours de validation.

Par ailleurs, étant partie prenante à l'initiative Exemplarité Énergie et Climat de la Confédération, PostFinance a clairement fait état de sa volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'entreprise et d'accroître son efficacité énergétique d'ici à 2030.

Priorité à la réduction des émissions de CO₂

Dans le cadre de sa stratégie CR, PostFinance accorde une importance prioritaire à la réduction de ses émissions de CO₂, en prenant notamment des mesures d'efficacité énergétique dans ses bâtiments (émissions directes) ainsi qu'au niveau de ses placements pour compte propre (émissions indirectes).

PostFinance est convaincue que la préservation des ressources naturelles répond à une nécessité économique tout en contribuant à assurer la compétitivité et la crédibilité de l'établissement financier à long terme. PostFinance a déjà mis en place un vaste éventail de mesures pour la réduction des émissions directes. Elle va prendre des mesures supplémentaires afin de continuer à réduire son empreinte écologique en matière de CO₂ dans les prochaines années.

En ce qui concerne les émissions indirectes liées à ses placements pour compte propre, PostFinance a engagé en 2021 un processus systématique d'examen et de calcul des émissions de gaz à effet de serre financées. Elle entend ainsi définir un objectif de réduction concret (voir chapitre «Métriques et objectifs»).

Identification des chances et des risques

Considérant le changement climatique comme étant porteur d'évolutions générales, PostFinance est consciente de l'importance d'une appréciation des risques (financiers et de réputation) et d'une démarche visant à exploiter les opportunités (modèle d'affaires tenant davantage compte des aspects liés à la durabilité), sachant que le contexte dans lequel s'inscrit l'analyse joue un rôle décisif: pour PostFinance, les principaux risques découlent de l'évolution des besoins de la clientèle, des risques liés au climat dans ses placements financiers, des adaptations réglementaires de grande ampleur et des risques de réputation. Avec sa stratégie CR, PostFinance aborde ces facteurs de risques de manière ciblée.

PostFinance croit également aux opportunités qui s'offrent à elle et entend les exploiter systématiquement pour lancer de nouvelles solutions clients innovantes. C'est pourquoi elle réexamine et développe en permanence son offre de placements sur la base de critères de durabilité. Elle s'emploie à tirer profit de ces opportunités de diverses manières, et notamment dans le cadre de son engagement en faveur de l'initiative Swiss Climate Challenge ou encore par la recherche ciblée de modèles d'affaires durables dans le champ d'innovation de l'Impact Banking et par son action au service du financement de la transformation du pôle économique suisse en vue d'une durabilité accrue.

Gestion des risques

Intégration des risques climatiques dans la taxonomie des risques existante

Les banques suisses s'attendent à ce que les risques climatiques physiques aient principalement des effets dans le domaine des risques de crédit, des risques de marché et des risques opérationnels. Les risques liés à la transition peuvent se manifester surtout par le biais des risques de crédit et des risques de marché, en particulier pour les contreparties dont les modèles d'affaires sont directement touchés par la mutation vers une économie «bas carbone».

Chez PostFinance, le modèle d'affaires étant restreint, ce sont surtout les placements sur le marché des capitaux qui sont concernés.

Pilotage des risques financiers liés au climat dans le portefeuille de placements pour compte propre

Pour l'appréciation des risques que présentent ses placements en matière de durabilité, PostFinance se fonde sur la liste noire du fonds souverain norvégien, qui obéit à des critères stricts sur les plans éthique, social et écologique, en allant beaucoup plus loin que les recommandations d'exclusion comparables émises par des associations suisses (p. ex. l'ASIR). Comme PostFinance applique ces critères d'exclusion, ses placements pour compte propre sont notamment soumis à des critères d'exclusion quantitatifs bien précis pour les producteurs de charbon et les fournisseurs d'énergie ayant recours au charbon.

L'efficacité de ces critères d'exclusion pour la réduction de l'exposition aux risques d'éventuelles «valeurs patrimoniales échouées» a été confirmée par une analyse des futures émissions de gaz à effet de serre issues de réserves de charbon d'entreprises faisant partie du portefeuille. Ainsi, au 31 décembre 2021, les futures émissions de gaz à effet de serre provenant du charbon dans le portefeuille PostFinance analysé représentaient à peu près un quart des émissions correspondantes au sein d'un portefeuille de référence (benchmark) comparable exempt de critères d'exclusion spécifiques au charbon¹.

Les recettes issues du secteur du pétrole et du gaz naturel étant importantes pour le fonds souverain norvégien, PostFinance estime qu'il existe là un possible conflit d'intérêts. De ce fait, elle tient compte également des notations ESG de l'agence de notation ESG indépendante ISS ESG pour l'évaluation des placements financiers dans ce secteur. Dans ce cadre, les notations ESG les plus mauvaises (D- et D) valent comme un critère d'exclusion dans le secteur en question.

¹ Quantité possible d'émissions de gaz à effet de serre futures émanant des réserves de charbon au sein du portefeuille PostFinance analysé au 31 décembre 2021: 3 922 358 tonnes de CO₂. Benchmark (Bloomberg Global Agg – Corporate Total Return Index Value Unhedged USD): 14 878 116 tonnes de CO₂.

Analyses et développement

Pour identifier au plus tôt les risques financiers liés au climat, PostFinance suit avec attention les évolutions des conditions-cadres réglementaires en Suisse et dans l'Union européenne. Par ailleurs, elle prend une part active à l'élaboration de normes pour un secteur financier durable, notamment en collaborant au sein du groupe de travail du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) pour l'espace germanophone et en étant membre de l'association Swiss Sustainable Finance (SSF).

En 2020, PostFinance a participé au test pour la compatibilité climatique PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment) de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Ce test lui a permis de comparer son propre portefeuille immobilier et obligataire avec ceux des autres établissements participants. Il a porté sur une part de 14% du portefeuille Corporate Bond de PostFinance, composé de placements dans des secteurs pertinents pour le climat selon les critères PACTA. Les résultats du «stress test» PACTA ont mis en évidence une perte de 0,5% de la valeur de ce portefeuille, soit un montant de 170 millions de francs.

Le scénario de crise sous-tendant le test vise les pertes liées à des interventions réglementaires en vue d'une réduction des émissions de CO₂. Les pertes les plus élevées résultent de l'exposition aux risques que présentent les technologies générant d'importantes émissions de CO₂, alors que les solutions hybrides, le gaz et les énergies renouvelables donnent lieu à des gains dans le cadre du scénario de crise. Un rapport détaillé sur le test de compatibilité climatique PACTA 2020 pour le marché financier suisse peut être consulté sur le site Internet de l'Office fédéral de l'environnement. PostFinance prévoit de participer de nouveau à ce test en 2022.

Métriques et objectifs

Depuis 2010, PostFinance mesure systématiquement les catégories directes (scope 1), les catégories indirectes liées à l'énergie (scope 2) ainsi que certaines catégories des émissions indirectes de gaz à effet de serre selon le Greenhouse Gas Protocol (scope 3). Les résultats sont présentés dans des rapports périodiques et pris en compte pour la fixation d'objectifs et la définition de mesures de réduction correspondantes. Depuis 2021, PostFinance calcule également les émissions de gaz à effet de serre relevant du portefeuille de placements (scope 3, catégorie 15, selon le Greenhouse Gas Protocol). Celles-ci constituent la plus grosse part des émissions totales pour les établissements financiers.

Valeurs absolues d'émissions de GES, scopes 1 à 3²

Le tableau qui suit présente les valeurs absolues d'émissions en tonnes équivalent CO₂ (tCO₂éq) au niveau de PostFinance pour les exercices 2020 et 2021. Le portefeuille de placements pour compte propre correspond à un montant nominal total de 71,67 milliards de francs et inclut des obligations d'entreprise, des emprunts d'État, des prêts contre reconnaissance de dettes à des entreprises et collectivités publiques ainsi que des postes au niveau de centrales d'émission de lettres de gage. Les valeurs d'émissions relevant du scope 3 (catégorie 15) se rapportent exclusivement aux obligations d'entreprise du portefeuille avec des données enregistrées en matière de CO₂ d'une valeur nominale de 30,86 milliards de francs (exercice précédent: 33,47 milliards de francs). (Les calculs des émissions pour les autres catégories d'actifs ne se fondent pas encore sur une méthode établie).

Comparativement, le portefeuille de référence (benchmark) «Bloomberg Global Agg Corporate Total Return Index Value Unhedged USD», avec 2 408 087 tCO₂ éq, présente une exposition aux risques liés aux émissions d'environ 70 % supérieure à celle du portefeuille PostFinance avec ses obligations d'entreprise analysées.

Valeurs absolues d'émissions de GES, scope 1–3		
Émissions de gaz à effet de serre saisies en tCO ₂ éq	Émissions de gaz à effet de serre 2020	Émissions de gaz à effet de serre 2021
Scope 1		
Émissions directes par la combustion de combustibles et les pertes de produits de refroidissement	987	612
Scope 2 (basé sur le marché)		
Émissions indirectes issues de la production d'énergie	26	23
Scope 3 (sans catégorie 15)		
Émissions indirectes issues de voyages d'affaires, trafic pendulaire, déchets, eau, papier et bâtiments loués	3 471	3 376
Scope 3 (catégorie 15)		
Émissions du portefeuille de placement	1 985 871	1 393 223
Total (Scope 1–3)	1 990 355	1 397 234

Valeurs d'intensité en CO₂ du portefeuille PostFinance par rapport au benchmark

Le tableau montre les valeurs d'intensité en CO₂ calculées par PostFinance pour l'année 2021 en ce qui concerne les émissions de CO₂ des entreprises sur la base des chiffres d'affaires correspondants (intensité carbone) ainsi que les valeurs d'intensité mesurées sur la base de la taille du portefeuille (intensité carbone moyenne pondérée). Par rapport au portefeuille de référence (benchmark) «Bloomberg Global Agg Corporate Total Return Index Value Unhedged USD», le portefeuille d'obligations d'entreprise de PostFinance pour l'intensité carbone et pour l'intensité carbone moyenne pondérée présente une moindre exposition aux risques liés aux émissions.

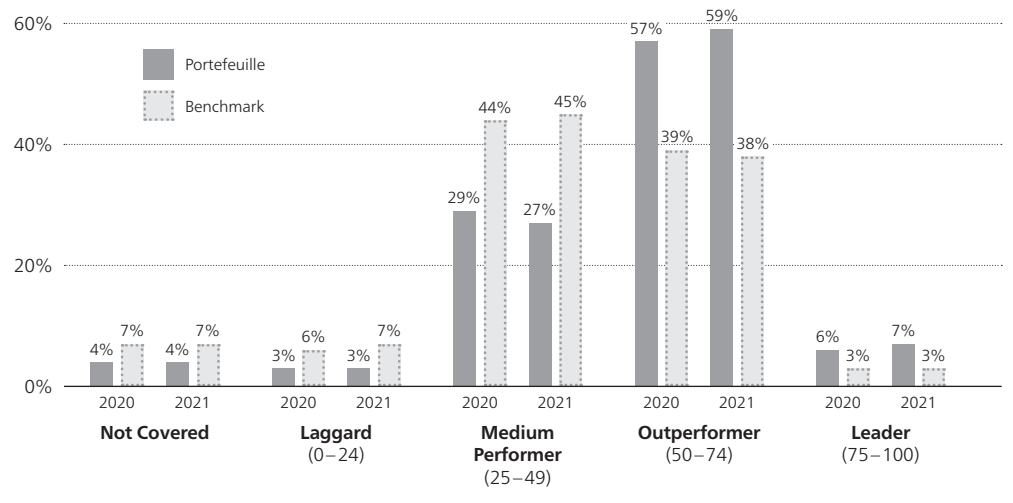
² Clause de non-responsabilité: les valeurs présentées ont été établies par la société ISS ESG sur la base des normes de calcul les plus récentes. Les méthodes de calcul sur lesquelles se fondent les analyses utilisées pour ce rapport sont développées en continu et complétées par des enregistrements supplémentaires. Par conséquent, les valeurs obtenues à la date d'exécution du calcul représentent un instantané qui pourrait faire l'objet de certaines variations dans le courant de l'année. Les émissions de gaz à effet de serre du scope 3, catégorie 15, présentées ici se rapportent systématiquement aux émissions des entreprises qui ont été déclarées pour l'exercice précédent.

Valeurs d'intensité en CO₂ du portefeuille PostFinance par rapport au benchmark

tCO ₂ éq/mio CHF recettes (année 2021)	Portefeuille PF Emprunts d'entreprises 2021	Benchmark 2021 Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporate Index
Intensité carbone	147,69	216,09
Intensité carbone moyenne pondérée	96,86	249,19

Répartition du Carbon Risk Rating du portefeuille PostFinance par rapport au benchmark

En 2021, PostFinance a évalué le portefeuille de ses obligations d'entreprise (nominal: 30,86 milliards de francs), en collaboration avec ISS ESG, concernant les risques de transition liés au climat. Cette évaluation porte sur les différentes entreprises figurant dans le portefeuille en se basant sur leur exposition aux risques climatiques. Les performances mesurées dans ce cadre doivent permettre d'estimer jusqu'à quel point une entreprise est en capacité de gérer effectivement ces risques et d'exploiter les opportunités. L'analyse a montré que, s'agissant des risques de transition, les entreprises figurant dans le portefeuille de PostFinance sont mieux positionnées que le benchmark «Bloomberg Global Agg Corporate Total Return Index Value Unhedged USD».

Répartition du Carbon Risk Rating du portefeuille par rapport au benchmark**Objectifs importants et perspectives**

Pour les émissions relevant des scopes 1, 2 et 3 (hors catégorie 15), PostFinance a déjà défini des objectifs de réduction précis à atteindre d'ici 2030, notamment en tant que partie prenante à l'initiative Exemplarité Énergie et Climat de la Confédération.

En tant que société du groupe La Poste Suisse SA, PostFinance soutient les objectifs climatiques de sa maison mère. Dans ce contexte, après la déclaration d'intention de participer à la Science Based Targets initiative en 2022, le processus de validation des objectifs concrets pour toutes les catégories est en cours. Sur ce plan, PostFinance apporte, par la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'exploitation, une contribution majeure, en particulier dans le domaine des émissions financées. Afin d'atteindre les objectifs fixés, PostFinance examine la possibilité de prendre d'autres mesures de pilotage pour les émissions indirectes dans le domaine des placements pour compte propre.

